

RÈGLEMENT OFFICIEL
CONCOURS COMMUNAUTÉ MVP MLS WORKS 2019 /IMPACT DE MONTRÉAL PRÉSENTÉ PAR WELLS
FARGO
(le « Règlement officiel »)

AUCUN ACHAT N'EST REQUIS POUR PARTICIPER OU GAGNER.
UN ACHAT N'AUGMENTERA PAS VOS CHANCES DE GAGNER.

Le CONCOURS COMMUNAUTÉ MVP MLS WORKS 2019/IMPACT DE MONTRÉAL PRÉSENTÉ PAR WELLS FARGO (le « Concours ») prévoit la soumission d'une vidéo et/ou d'une dissertation désignant une personne, pouvant être l'auteur lui-même, au titre de l'impact positif qu'il/elle a dans sa communauté grâce au soccer, dans l'un quelconque des domaines suivants : service communautaire d'ordre général; problèmes de santé affectant les hommes, les femmes ou les enfants; les questions sociales relatives à la diversité, à l'égalité et à l'inclusion et les efforts en matière de durabilité (la « Soumission »). Les membres du personnel de chaque club de la Major League Soccer (les « Juges ») examineront toutes les Soumissions en fonction des critères énoncés à la section Sélection ci-dessous. Les Soumissions devront respecter les règles suivantes (collectivement, les « Règles de soumission ») :

1. Les Soumissions devront être en anglais ou en français.
2. Les Soumissions présentées sous forme de dissertation devront contenir entre cent cinquante (150) mots et mille (1000) mots.
3. Les Soumissions présentées sous forme de vidéo ne devront pas dépasser trois (3) minutes et devront contenir un lien URL (p. ex., vers YouTube, Vimeo, Twitter ou Facebook).
4. Les documents annexes, comme les images, les articles, etc., devront être au format PDF, JPEG et/ou PNG. Aucun autre format ne sera accepté.

ADMISSIBILITÉ

Le Concours ne sera ouvert qu'aux résidents de la Province de Québec, Canada (le « Territoire ») ayant atteint l'âge de la majorité (18 ans) dans leur juridiction de résidence au moment où ils participeront au Concours, et disposant d'une adresse courriel valide et d'un accès à Internet. Les employés, cadres et directeurs (ce qui inclut les membres proches de leur famille – conjoint, parent, enfant, frère, sœur, ainsi que les conjoints respectifs desdites personnes, quel que soit leur lieu de résidence – et toute personne résidant dans leur foyer, qu'elle soit ou non membre leur famille) de la Major League Soccer, L.L.C (« MLS »), de la banque Wells Fargo Bank, N.A. et de MLS Canada L.P. (collectivement, le « Commanditaire »), de Free 2 Play LP faisant affaire sous le nom de Impact de Montréal (« Impact de Montréal »), de chacun des autres clubs membres de la MLS (collectivement, les « Clubs ») et de Soccer United Marketing, LLC (« SUM ») (qui constituent collectivement avec le Commanditaire et chacun des Clubs les « Entités de MLS »), de même que l'ensemble de leurs sociétés mères, sociétés et corporations affiliées, filiales, titulaires de licence, distributeurs, revendeurs, détaillants, imprimeurs et agences promotionnelles et publicitaires, et l'ensemble des autres sociétés ou corporations associées au Concours, ne sont pas autorisés à participer au Concours ou à prétendre à un Prix. Nul hors du Territoire et partout où le Concours est interdit ou restreint par une loi, une règle ou une réglementation. Le Concours est subordonné à l'ensemble des lois, règles et réglementations fédérales, d'État, provinciales/territoriales et locales applicables.

PÉRIODE DU CONCOURS

Le Concours se déroule du mardi 18 juin 2019 à compter de 8 h, heure avancée de l'Est (« HAE »), au mercredi 31 juillet 2019 à 14 h, HAE (la « Période du Concours »).

COMMENT PARTICIPER : Pour nommer une personne (y compris vous-même), veuillez suivre les consignes relatives au processus de nomination énoncées ci-dessous (la « Nomination ») et effectuer une Soumission (une Nomination et une Soumission représentent collectivement un « Bulletin de Participation »). Pour être admissible, la personne nommée (la « Personne nommée ») devra (i) résider légalement dans le Territoire; (ii) avoir au moins 18 ans au moment de sa Nomination; (iii) être en vie; (iv) être personnellement connue de la personne soumettant la Nomination (l'« Auteur de la Nomination »). L'Auteur de la Nomination devra avoir atteint l'âge de la majorité (18 ans) dans sa juridiction de résidence lors de la Nomination. Pour soumettre une Nomination, sa Soumission et les renseignements personnels de la Personne nommée, l'Auteur de la Nomination devra avoir l'autorisation écrite de la

Personne nommée. MLS ou les autres Entités de la MLS pourront, à leur entière discrétion, demander à l'Auteur de la Nomination de vérifier ladite autorisation et la véracité de la Soumission avant de déclarer une Personne nommée Gagnant (ce terme étant défini ci-dessous). Les Auteurs d'une Nomination participeront au nom de la Personne nommée faisant l'objet de la Nomination. Tous les Bulletins de participation doivent être reçus au plus tard le dimanche 30 juin 2019 à 23h59, HAE.

Pour participer, les Auteurs d'une Nomination devront se connecter à www.MLSoccer.com/communitymvp pendant la Période du Concours et s'inscrire en remplissant les champs obligatoires suivants sur le formulaire en ligne :

1. Nom complet de l'Auteur de la Nomination
2. Adresse courriel de l'Auteur de la Nomination
3. Numéro(s) de téléphone de l'Auteur de la Nomination
4. Nom de la Personne nommée
5. Adresse courriel de la Personne nommée
6. Numéro(s) de téléphone de la Personne nommée
7. Organisation caritative
8. Soumission (s'il s'agit d'une vidéo, indiquer l'adresse URL, et télécharger les documents JPEG et/ou PNG dans les champs prévus à cet effet)

Une fois qu'il aura fourni tous les renseignements requis, l'Auteur de la Nomination sera inscrit au Concours. En participant au Concours, les Auteurs d'une Nomination pourront consentir à recevoir des courriels d'ordre commercial de la part des Entités de la MLS; cela étant, la possibilité de participer au Concours n'est pas subordonnée au fait que les Auteurs d'une Nomination acceptent de recevoir de tels courriels. Les renseignements personnels de la Personne nommée ne seront utilisés qu'à des fins d'administration du Concours sauf si la Personne nommée en dispose autrement.

Participation en ligne uniquement. Aucune autre méthode de participation ne sera acceptée. Les Auteurs d'une Nomination assumeront l'entière responsabilité de la connexion à Internet, des logiciels et/ou des équipements informatiques éventuellement requis pour créer et/ou envoyer une Soumission.

L'ensemble des renseignements fournis par les Auteurs d'une Nomination deviendront la propriété du Commanditaire, et seront subordonnés et traités en vertu des Conditions de service et de la Politique de confidentialité de la MLS qui peuvent respectivement être consultées sur www.MLSoccer.com/terms-of-service et www.MLSoccer.com/privacy-policy (et qui sont toutes incorporées aux présentes par référence). Pour être admissibles au Concours, les Auteurs d'une Nomination devront scrupuleusement remplir le formulaire en ligne et envoyer tous les renseignements non facultatifs requis par le formulaire en ligne. Les Bulletins de participation incomplets seront invalidés. La participation se limite à un (1) Bulletin de participation par personne. Les Soumissions des Auteurs d'une Nomination qui n'indiqueront pas leur acceptation du présent Règlement officiel en cliquant sur la case appropriée ne seront pas prises en compte. Les Soumissions qui ne respecteront pas les Règles de soumission, les Restrictions en matière de contenu (énoncées ci-dessous) ou les autres dispositions du présent Règlement officiel seront nulles, éliminées et non admissibles. Le Concours n'est aucunement parrainé, avalisé ou administré par Twitter, ni associé à cette entité. Vous fournissez les renseignements vous concernant au Commanditaire et non à Twitter.

SÉLECTION DU PRIX RÉGIONAL

Sélection

Le Prix régional (décrit ci-dessous) sera attribué à l'une des Soumissions émanant d'une personne résidant légalement dans le Territoire qui se sera inscrite au Concours entre le mardi 18 juin 2019 à 8 h, HAE, et le dimanche 30 juin 2019 à 23 h 59, HAE (la « Période de Nomination »). Le Gagnant du Prix régional (défini ci-dessous) sera sélectionné par les Juges qui évalueront, pour ce faire, toutes les Soumissions reçues dans le Territoire en fonction des éléments suivants (les « Critères de sélection ») : (i) engagement général de la Personne nommée en faveur de sa communauté (50 %); (ii) leadership de la Personne nommée (25 %); (iii) créativité de la Soumission présentée (25 %). Le mardi 9 juillet 2019 à 20 h, HAE, au siège de l'Impact de Montréal, situé au 4750, rue Sherbooke Est, Montréal, Québec, H1V 3S8, les Juges sélectionneront le gagnant du Prix régional (le « Gagnant du Prix régional ») parmi l'ensemble des Soumissions reçues pendant la Période du Concours. En cas d'ex æquo, le résultat obtenu au titre de l'engagement général sera déterminant. Le Commanditaire et/ou les autres Entités de la MLS concernées se réservent le droit de ne pas attribuer de Prix régional s'ils estiment, à leur entière discrétion, ne pas avoir reçu un

nombre suffisant de Bulletins de participation admissibles ou valables, soit un (1) au minimum, pendant la Période du Concours.

Prix régional

Un (1) Prix régional sera attribué dans le Territoire. Une fois notifié, le Gagnant du Prix régional aura trois (3) jours à compter de la date d'attribution du Prix pour accepter le prix suivant : (a) deux (2) billets pour un match à domicile MLS de l'Impact de Montréal au Stade Saputo à Montréal, province de Québec pendant la saison 2019 (Valeur approximative au détail « VAD » : 75,00 USD); (b) un (1) billet d'avion aller-retour en classe économique pour le Gagnant du Prix régional et un (1) invité vers l'Aéroport international d'Orlando à Orlando depuis l'aéroport principal le plus proche de l'adresse résidentielle du Gagnant du Prix régional pour assister au Match des étoiles MLS 2019 présenté par Target, le voyage ayant lieu le mardi 30 juillet 2019 et le jeudi 1er août 2019 (VAD : 1 000,00 USD); (c) deux (2) billets pour le Match des étoiles MLS 2019 présenté par Target, prévu le mercredi 31 juillet 2019 au stade actuellement connu sous le nom « Orlando City Stadium » (VAD : 600,00 USD); (d) deux (2) nuits en chambre pour deux personnes à l'hôtel Hilton Orlando Bonnet Creek à Orlando, en Florida (VAD : 430,00 USD); (e) un (1) sac-cadeau du Match des étoiles MLS 2019 présenté par Target (VAD : 130,00 USD) (collectivement, le « Prix régional »). La VAD du Prix régional est de 2 235,00 USD.

Chances de gagner

Les chances de gagner le Prix régional dépendent du nombre de Bulletins de participation reçus et des Personnes nommées répondant le plus précisément aux Critères de sélection.

PROCÉDURE DE SÉLECTION DU GRAND PRIX

Processus de sélection

Le Gagnant du Prix régional aura la possibilité de gagner le Grand Prix en fonction du processus de sélection décrit ci-dessous au même titre que l'ensemble des gagnants d'un Prix régional choisis par les autres Clubs (le « Gagnant du Grand Prix »). Le Gagnant du Prix régional et le Gagnant du Grand Prix représentent collectivement le ou les « Gagnants ». La sélection débutera le jeudi 18 juillet 2019 à 12 h, HAE, pour se terminer le mercredi 31 juillet 2019 à 14 h, HAE (la « Période de sélection »). Pour participer à la sélection, les supporteurs devront se connecter au site www.MLSsoccer.com/communitymvp (le « Site Web ») pendant la Période de sélection afin de soumettre leur vote. Les votes exprimés feront l'objet d'un décompte journalier.

En plus de voter sur le Site Web, les supporteurs auront la possibilité de voter par Twitter. Les publications et les gazouillis partagés contenant respectivement les pseudonymes et mots-clés appropriés compteront chacun pour un vote au cours d'une (1) Période de vote de 24 heures (p. ex., un maximum d'un vote au moyen d'un gazouillis initial et d'un gazouillis partagé au cours d'une période de 24 heures compteront chacun comme un vote par personne). Pendant la Période de vote pour vous inscrire au Concours par Twitter, vous devez être un utilisateur inscrit de Twitter. L'inscription est gratuite et peut s'effectuer en consultant www.twitter.com. Pour qu'un vote compte pendant la Période de vote (de 12 h, HAE, le 18 juillet 2019 à 14 h, HAE, le 31 juillet 2019), un gazouillis doit émaner d'un utilisateur public et comprendre les trois (3) pseudonymes et un (1) mot-clé du concours obligatoires : @MLSWORKS, @WellsFargo, @PseudonymeduClub et #CommunautéMVP.

Si vous choisissez de vous inscrire par Twitter en utilisant votre téléphone mobile, des frais de données standard peuvent s'appliquer. Consultez votre fournisseur de services sans fil pour obtenir les détails des tarifs.

Si vous envoyez ou recevez des gazouillis sur votre téléphone mobile, des frais de données standard peuvent s'appliquer. Consultez votre fournisseur de services sans fil pour obtenir les détails des tarifs. Afin de participer au Concours sans recevoir de gazouillis sur votre téléphone mobile, assurez-vous de désactiver votre téléphone mobile de votre compte Twitter.

Le Concours n'est aucunement parrainé, avalisé ou administré par Twitter, ni associé à cette entité. Vous fournissez les renseignements vous concernant au Commanditaire et non à Twitter.

En cas d'ex æquo, le résultat obtenu au titre de l'engagement général sera déterminant. Un (1) Gagnant du Grand Prix sera choisi et annoncé sur Twitter (@MLSWORKS), sur la page Web MLS WORKS (<http://www.mlssoccer.com/mlsworks>) et pendant la mi-temps du Match des étoiles MLS 2019 présenté par Target le mercredi 31 juillet 2019 au stade actuellement connu sous le nom « Orlando City Stadium ».

Grand Prix :

Le Gagnant du Grand Prix désignera une organisation caritative de son choix en tant que bénéficiaire d'un don de vingt-cinq mille dollars américains (25 000,00 USD) offert par Wells Fargo (le « Grand Prix »).

Lot de consolation :

Tous les Gagnants d'un Prix régional qui ne seront pas sélectionnés en tant que Gagnant du Grand Prix (les « Bénéficiaires d'un lot de consolation ») désigneront une organisation caritative de leur choix qui recevra un don de mille dollars américains (1000,00 USD) (le « Lot de consolation »). Les Gagnants du Prix régional, le Gagnant du Grand Prix et les gagnants d'un Lot de consolation constituent collectivement les « Gagnants ». Pour plus de clarté, il est précisé que le Gagnant d'un Prix régional qui gagnera également le Grand Prix ne pourra attribuer qu'un don maximum de vingt-cinq mille dollars américains (25 000,00 USD) à une organisation caritative de son choix.

Le Prix régional, le Grand Prix et le Lot de consolation représentent collectivement les « Prix ».

Chances de gagner

Les chances de gagner le Grand Prix et le Lot de consolation dépendent du nombre de votes exprimés.

Tous les détails des Prix, y compris le lieu du match à domicile de l'Impact de Montréal et du Match des étoiles MLS 2019 présenté par Target seront déterminés à la seule discrétion de la MLS. **SAUF MENTION CONTRAIRE, LES TRANSPORTS NE SONT PAS INCLUS DANS LE PRIX RÉGIONAL. POUR PLUS DE CLARTÉ, IL EST PRÉCISÉ QUE LES TRANSPORTS SUIVANTS NE SONT PAS INCLUS DANS LE PRIX : LES TRANSPORTS ENTRE L'HÔTEL ET LE MATCH DES ÉTOILES MLS 2019 PRÉSENTÉ PAR TARGET AU STADE ACTUELLEMENT CONNU SOUS LE NOM « ORLANDO CITY STADIUM », LE TRANSPORT DU GAGNANT DU PRIX RÉGIONAL ET DE SON INVITÉ ENTRE L'AÉROPORT INTERNATIONAL LE PLUS PROCHE ET LEUR DOMICILE, ET LE TRANSPORT ENTRE LE DOMICILE DU GAGNANT DU PRIX RÉGIONAL ET LE STADE SAPUTO.**

Remarque : les Auteurs d'une Nomination ne recevront pas de Prix. Les Prix ne seront décernés qu'aux seules Personnes nommées. **Le Grand Prix pourra être refusé par le Gagnant du Grand Prix ce qui entraînera sa disqualification comme indiqué à la section Notification du présent Règlement officiel.**

Les Prix ne sont ni transférables ni cessibles, et ils ne peuvent être échangés contre de l'argent sauf à ce que le Commanditaire et/ou les autres Entités de la MLS en décident autrement à leur entière discrétion. Le Commanditaire et/ou les autres Entités de la MLS se réservent le droit de remplacer tout ou partie d'un Prix par un prix de valeur comparable ou supérieure, à leur seule et absolue discrétion.

Les Gagnants assumeront l'entière responsabilité de toutes les taxes applicables aux niveaux fédéral, provincial/territorial et local (ce qui inclut les impôts sur le revenu et les retenues d'impôt). L'ensemble des frais liés à l'acceptation et à l'utilisation d'un Prix dont les présentes ne mentionnent pas la prise en charge, y compris et sans limitation, les frais de déplacement, de transport, de repas, et les pourboires et autres dépenses engagées au titre de l'acceptation du Prix, incomberont aux seuls Gagnants. Les Gagnants assumeront l'intégralité des frais de transport entre leur domicile et l'aéroport de départ le plus proche. Les Gagnants assumeront l'intégralité des frais, frais de service, surtaxes ou frais d'utilisation par les passagers applicables, ainsi que l'ensemble des éventuelles taxes fédérales, provinciales, locales et étrangères, et le coût des pourboires, repas et dépenses connexes non spécifiés liés à l'acceptation ou à l'utilisation de leur Prix. Des dates d'embargo ou d'autres restrictions sont susceptibles de s'appliquer et d'être modifiées. Les Prix sont décernés en l'état et sans aucune garantie quelle qu'elle soit. Les Prix ne sont pas transférables. Aucun échange contre de l'argent et aucune substitution des Prix par le Gagnant ne sont autorisés. Le Commanditaire se réserve le droit de remplacer un Prix par un autre prix de valeur équivalente ou supérieure si le Prix annoncé est indisponible. Tous les détails des Prix relèvent de la discrétion du Commanditaire. L'invité du Gagnant devra avoir atteint l'âge de la majorité dans sa juridiction de résidence, sauf s'il est accompagné par un de ses parents ou par son tuteur légal. Les dates et les heures du match de la MLS et de tout autre événement ou manifestation seront déterminées à la seule discrétion de la MLS et/ou du Club de la MLS concerné, le cas échéant, et pourront faire l'objet de modifications. Les modalités qui régissent les billets attribués à titre de Prix s'appliqueront dans le cas où un match, un événement ou une manifestation légalement permis et définis par la MLS, ne pourrait se dérouler en raison des intempéries, d'une catastrophe naturelle, d'un acte terroriste, d'émeutes civiles ou de toute autre raison. Le Gagnant et l'invité du Gagnant acceptent de se conformer à toutes les réglementations du stade applicables au Prix. Les Entités de MLS concernées se réservent le droit de refuser l'entrée ou d'exiger le départ du Gagnant et/ou de l'invité du Gagnant si ceux-ci font preuve d'une attitude non sportive ou perturbatrice, ou

s'ils ont l'intention de déranger, d'insulter, de menacer ou de harceler toute autre personne lors du match, de l'événement ou de la manifestation. Les Parties exonérées (définies ci-après) ne sauraient être tenues responsables des catastrophes naturelles, actes terroristes, émeutes civiles, conflits du travail ou autres événements de force majeure susceptibles d'entraîner l'annulation ou le report d'un match, d'un événement ou d'une manifestation de la MLS. Il incombera aux Gagnants et à leurs invités de se procurer les documents de voyage éventuellement nécessaires, par exemple, un passeport valide. Les Parties exonérées ne sauraient être tenues responsables d'une éventuelle restriction de la capacité de voyager du Gagnant et/ou de son invité dans le cadre du présent Concours.

ADMINISTRATION DU CONCOURS

Le Commanditaire et les autres Entités de la MLS seront seuls habilités à résoudre les éventuels litiges et à statuer sur les éventuelles infractions au règlement découlant du Concours. Toutes les décisions prises par le Commanditaire concernant le Concours seront définitives et exécutoires à tous égards. Sous réserve de l'approbation de la Régie des alcools des courses et des jeux (la « Régie »), le règlement de ce Concours peut être modifié sans préavis, notamment afin de le rendre conforme avec toutes lois fédérales, provinciales et municipales ou la politique de quelques entités ayant compétence pour régir le Commanditaire.

Litige dans la province de Québec : Tout litige concernant la conduite ou l'organisation de ce Concours peut être soumis à la Régie afin que celle-ci en décide. Tout litige concernant l'attribution du Prix peut être soumis à la Régie afin de soumettre aux parties d'en arriver à un règlement.

CONSENTEMENT, CESSION ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

En contrepartie de la possibilité qui lui sera donnée de participer au Concours, par les présentes, chaque Auteur d'une Nomination, en son nom et au nom de la Personne qu'il nommera :

- (1) déclare que sa Soumission sera une œuvre originale dont il possédera tous les droits, titres et intérêts à la date de la Soumission, et que les renseignements contenus dans la Soumission seront une représentation véridique et exacte des faits qui y seront décrits;
- (2) accepte la collecte par la MLS (ou par son mandataire) des renseignements personnels de l'Auteur de la Nomination et de la Personne nommée, ce qui inclut, notamment, le nom, l'adresse courriel, l'adresse postale et le ou les numéros de téléphone de l'Auteur de la Nomination, de la Personne nommée (les « Renseignements personnels ») et de l'organisation caritative désignée dans la Soumission;
- (3) cède aux Entités de la MLS l'ensemble des droits, titres et intérêts afférents à la Soumission, et renonce à l'ensemble des droits moraux s'y rattachant, dans le monde entier et à perpétuité, ce qui inclut, notamment, le droit pour le Commanditaire et/ou les autres Entités de la MLS, selon le cas, d'afficher, de diffuser, de distribuer, de reproduire et de présenter en public la Soumission, d'en tirer des œuvres dérivées et de l'utiliser ou de l'exploiter autrement, à la télévision, sur Internet, dans des documents imprimés ou sur tout autre support existant actuellement ou inventé ultérieurement, sans verser de redevance à l'Auteur de la Nomination ou à ses héritiers et successeurs, (i) de manière distincte ou dans le cadre d'une production audiovisuelle ou autre, (ii) pour promouvoir des produits, programmes ou services des Entités de la MLS ou à toute autre fin d'ordre publicitaire, marketing ou promotionnelle, et dans tous les éventuels documents liés à ceux-ci, et/ou (iii) à toute autre fin quelle qu'elle soit, les Entités de la MLS devenant ainsi les seules propriétaires de la Soumission;
- (4) accepte que la cession des droits susmentionnée inclue, notamment, le droit (i) d'utiliser le nom (et tous les autres Renseignements personnels éventuellement incorporés à la Soumission), l'apparence, l'image, la voix et la performance de l'Auteur de la Nomination et de la Personne nommée, selon le cas, en tout ou en partie, à des fins publicitaires, promotionnelles et commerciales en lien avec la présente promotion et des promotions similaires, dans tous les médias, sans exception, connus à ce jour ou inventés ultérieurement, à perpétuité, sans préavis et sans autre dédommagement ou rémunération, à moins que la loi n'en dispose autrement; (ii) de corriger, d'altérer, de déformer, de compléter, de réorganiser et de modifier d'une autre manière la Soumission, et d'utiliser tout ou partie de la Soumission seule ou en association avec d'autres éléments matériels; (iii) de céder et/ou d'accorder sous licence à autrui le droit d'utiliser la Soumission à toutes fins utiles en vertu des présentes;
- (5) reconnaît et convient qu'en ce qui concerne les Renseignements personnels, les Entités de la MLS auront le droit (sous réserve des lois applicables) (i) d'incorporer certains Renseignements personnels dans la Soumission et de les utiliser tels qu'incorporés dans celle-ci; (ii) d'analyser et d'utiliser les Renseignements personnels à toutes fins utiles, notamment pour lui envoyer des messages

- publicitaires et promotionnels, et à toute autre fin publicitaire, marketing et promotionnelle; (iii) de communiquer les Renseignements personnels à des tiers dans le cadre de leurs activités publicitaires, marketing et promotionnelles ou à d'autres fins;
- (6) reconnaît et convient de soumettre les renseignements personnels aux fins de vérification des antécédents à Sterling Talent Solutions ou à toute autre agence (à la discrétion de MSL);
 - (7) reconnaît et convient que l'Auteur de la nomination sera disqualifié du concours si ce dernier choisit de ne pas remplir la Vérification des antécédents et (ou) si les résultats de la Vérification des antécédents ne satisfont pas MLS (à son entière discrétion);
 - (8) reconnaît que l'Auteur de la Nomination ne sera pas habilité à approuver l'un quelconque des usages de la Soumission et des Renseignements personnels autorisés en vertu des présentes;
 - (9) accepte que l'Auteur de la Nomination ne puisse utiliser toute éventuelle copie de la Soumission qu'il recevra que pour ses besoins personnels, non publics et non commerciaux;
 - (10) dégage à tout jamais les Parties exonérées de toute responsabilité en cas de plaintes, de demandes, de pertes ou de mises en cause de leur responsabilité, de quelque nature qu'elles soient, qui seraient liées à la Soumission, aux Renseignements personnels ou à l'utilisation qui en serait faite en vertu des présentes, et notamment en cas de plaintes pour mention de référence erronée ou pour infraction aux droits de publicité ou aux droits au respect de la vie privée de tiers, et au Prix (ce qui inclut les éventuels déplacements liés au Prix);
 - (11) par les présentes, l'Auteur de la Nomination déclare et garantit (i) que la Personne qu'il a nommée l'a autorisé à accepter les dispositions de la présente section « Consentement, cession et décharge de responsabilité » en son nom, et (ii) qu'il accepte les dispositions de la présente section « Consentement, cession et décharge de responsabilité » au nom de ladite personne.

Rien dans les présentes n'oblige les Entités de la MLS à faire valoir l'un quelconque des droits énoncés dans les présentes. ***Avant d'être déclarée Gagnant, la Personne nommée devra signer un document de Consentement, cession et décharge de responsabilité confirmant l'exactitude de la Soumission et le fait qu'elle est admissible au Concours.***

RESTRICTIONS EN MATIÈRE DE CONTENU

Les Auteurs d'une Nomination ne sauraient inclure l'un quelconque des éléments suivants dans une Soumission (les « Restrictions en matière de contenu ») : (i) des éléments de nature pornographique, réservés aux adultes ou à caractère sexuel; (ii) des éléments incitant, encourageant ou promouvant la participation à des loteries ou à des jeux d'argent; (iii) des propos ou du contenu à caractère sexuel, des images de violence, des éléments discriminatoires ou faisant la promotion d'activités illicites; (iv) du contenu qui enfreindrait les droits de propriété intellectuelle ou les lois y afférentes; (v) des éléments offensants, diffamatoires, désobligeants, délictueux ou calomnieux; (vi) du contenu qui dénigrerait, offenserait ou ternirait l'image du Commanditaire ou des autres Entités de la MLS, l'un quelconque de leurs propriétaires ou employés, ou le soccer lui-même; (vii) des éléments incitant, encourageant ou promouvant l'usage ou la consommation de tabac, d'alcool ou de drogues; (viii) des éléments incitant, encourageant ou promouvant la pratique de cascades dangereuses; (ix) des éléments incitant, encourageant ou promouvant l'usage d'armes réelles, de quelque type qu'elles soient, qu'il s'agisse d'armes à feu, de couteaux ou de projectiles; (x) des éléments faisant la promotion du sectarisme, du racisme, de la haine ou des violences contre un groupe ou une personne, ou qui inciteraient à la discrimination en fonction de la couleur, de la race, du sexe, de la religion, de la nationalité, du handicap, de l'identité sexuelle, de l'orientation sexuelle, de l'âge, du statut socio-économique ou de toute autre caractéristique protégée par les lois, ordonnances ou règlements fédéraux, provinciaux ou locaux; (xi) des éléments qui constituent des activités illicites ou les promeuvent en violation ou en infraction aux lois ou règlements de l'État, de la province ou de la juridiction où est créée la Soumission, et (xii) des personnes n'ayant pas atteint l'âge de la majorité et qui n'auraient pas joint une autorisation signée par l'un de leurs parents ou leur tuteur. Si la MLS et/ou les Entités de la MLS en décident ainsi, toute Soumission qui ne respecterait pas les restrictions susmentionnées sera disqualifiée et écartée du Concours.

NOTIFICATION

Le gagnant potentiel et/ou la Personne qu'il aura nommée seront avertis par courriel et/ou par téléphone par le Commanditaire (la « Notification relative au Prix »). Si le gagnant potentiel ne répond pas à ladite Notification relative au Prix dans les trois (3) jours suivant la prise de contact ou si la Personne nommée décline le Prix, le gagnant potentiel sera disqualifié et un autre gagnant potentiel sera choisi parmi tous les Bulletins de participation admissibles restants. Il pourra être demandé à chaque gagnant potentiel de soumettre son numéro d'assurance sociale valide et/ou un autre élément d'identification aux Entités de la MLS, et il lui sera demandé de signer et de retourner un

document de Consentement, cession et décharge de responsabilité, qui inclut notamment une question d'aptitude mathématique à laquelle une réponse correcte doit être donnée sans assistance d'aucune sorte pour être déclaré Gagnant, et, sauf si la loi l'interdit, une Renonciation aux droits publicitaires, dans les trois (3) jours de leur réception. Si tous les documents exigés ne sont pas dûment signés et renvoyés dans les délais indiqués, le gagnant potentiel sera disqualifié et un autre gagnant potentiel sera choisi parmi tous les Bulletins de participation admissibles restants. Le refus desdits documents, le fait que lesdits documents ne puissent être distribués ou le fait que le gagnant potentiel omette de se conformer au présent Règlement officiel entraîneront également la disqualification du gagnant potentiel et le choix d'un autre gagnant potentiel parmi tous les Bulletins de participation admissibles restants. Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de procéder à une vérification des antécédents de toute Personne nommée ou de tout gagnant potentiel, et de disqualifier toute personne ayant été accusée ou condamnée pour une infraction pénale, ou qui, selon le Commanditaire, porterait préjudice à la réputation du Concours, du Commanditaire ou des Entités de la MLS si un Prix lui était attribué. Les Prix seront transmis aux Gagnants par la poste, par service de messagerie ou seront délivrés électroniquement, selon le cas, dans les trente (30) jours suivant la réception du document de Consentement, cession et décharge de responsabilité et de la Renonciation aux droits publicitaires (sauf si la loi l'interdit) dûment complétés.

CONDITIONS GÉNÉRALES

En participant au Concours, chacun des Auteurs d'une Nomination, en son nom personnel et au nom de la Personne qu'il nommera, accepte d'être lié par le présent Règlement officiel, et notamment par l'ensemble des règles d'admissibilité, la Politique de confidentialité de MLSsoccer.com et les Conditions de service du Site Web MLSsoccer.com. L'ensemble des lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables s'appliqueront au Concours. Le Concours et le présent Règlement officiel seront régis par les lois de l'État de New York. Tout tribunal compétent siégeant dans l'État de New York, Comté de New York, aura la compétence exclusive pour entendre tout éventuel litige lié ou résultant du Concours ou du présent Règlement officiel, à l'exception de tout autre tribunal, à l'exception des résidents de la province de Québec pour lesquels tout litige concernant la conduite ou l'organisation de ce Concours peut être soumis à la Régie afin que celle-ci en décide et tout litige concernant l'attribution du Prix peut être soumis à la Régie afin de soumettre aux parties d'en arriver à un règlement.. La non-application d'une disposition quelconque du présent Règlement officiel par le Commanditaire ou les Entités de la MLS ne constituera pas un renoncement à ladite disposition.

Le Commanditaire, les autres Entités de la MLS et chacun de leurs sociétés mères, fiduciaires, filiales, franchisés, ayants droit, sociétés affiliées, titulaires de licence, mandataires, prestataires indépendants, et agences publicitaires et promotionnelles, ainsi que chacun des partenaires, membres, actionnaires, dirigeants, directeurs, mandataires, employés, représentants et prestataires ordinaires ou commanditaires des entités susmentionnées (collectivement, les « Parties exonérées ») ne sauraient être tenus responsable si certains Bulletins de participation sont perdus, retardés, volés, tronqués, non distribués ou distribués à une mauvaise adresse, ou si les renseignements fournis lors de l'inscription au Concours sont incorrects, inexacts ou incomplets, que ces éléments soient attribuables à l'Auteur de la Nomination, à la Personne nommée, à l'équipement, à un problème technique, à une erreur humaine ou technique, ou à un dysfonctionnement.

Les Parties exonérées déclinent toute responsabilité concernant les éventuelles erreurs techniques, informatiques, de réseau, typographiques, d'impression, humaines ou autres liées au Concours, ce qui inclut notamment les erreurs ou problèmes susceptibles d'affecter l'offre ou l'administration du Concours, le traitement des Bulletins de participation, les sélections, les inscriptions, l'affichage des résultats, l'annulation de certains matches et les éventuelles erreurs figurant dans les documents relatifs au Concours, par exemple, les erreurs dans la publicité, le Règlement officiel, la sélection et l'annonce des gagnants des Prix, ou dans la distribution des Prix. Le Commanditaire et/ou les autres Entités de la MLS se réservent le droit de modifier le présent Règlement officiel pour le rendre plus clair sans affecter de manière substantielle les conditions du Concours.

Les Parties exonérées déclinent toute garantie, expresse ou implicite, relativement à l'utilisation ou à la jouissance d'un quelconque Prix ou d'une quelconque portion de Prix, notamment, s'agissant de sa qualité, de sa qualité marchande ou de son adéquation à un usage particulier. En participant au Concours et en acceptant un Prix, chaque Auteur d'une Nomination convient d'indemniser pleinement et de tenir franches de tout préjudice les Parties exonérées en cas de mise en cause de leur responsabilité suite à une blessure, une perte, un décès ou des dommages, quels qu'ils soient, qui résulteraient de leur participation au Concours, de la Soumission effectuée par l'Auteur de la Nomination ou de l'acceptation, de la détention, de la qualité, de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation de la totalité ou d'une partie d'un Prix, ce qui inclut tout éventuel déplacement ou toute éventuelle activité liés audit Prix. Pour plus de clarté, il est précisé qu'en participant au Concours, chacun des Auteurs d'une Nomination accepte d'indemniser pleinement et de tenir franches de tout préjudice les Parties exonérées en cas de mise en cause de leur responsabilité au titre d'une blessure, d'une perte, d'un décès, de dommages, de frais ou de dépenses (ce qui inclut les frais d'avocat raisonnables) résultant d'une plainte, d'une action en justice ou d'une procédure

avérée ou potentielle émanant d'une quelconque Personne nommée, au titre du droit de publicité, du droit au respect de la vie privée ou d'un autre droit de propriété intellectuelle de ladite Personne nommée.

Le Concours est un concours d'aptitude visant à accroître la popularité et l'intérêt que suscitent la MLS et son Site officiel MLSsoccer.com. Le Concours ne saurait être utilisé comme un jeu d'argent ou en lien avec un jeu d'argent.

INTERNET

Si, pour une raison quelconque, le Concours ne peut se dérouler comme prévu, par exemple à cause d'un virus ou d'un bogue informatique, d'une falsification, d'une intervention non autorisée, d'une fraude, d'une défaillance technique, d'une annulation de matches ou de tout autre motif qui corromprait ou affecterait l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement du Concours, le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier toute personne ayant violé le processus de participation et d'annuler, de résilier, de modifier ou de suspendre le Concours et, en cas de résiliation, de sélectionner les éventuels Gagnants parmi l'ensemble des Soumissions admissibles non suspectes réunies jusqu'au moment de la résiliation.

Les Parties exonérées déclinent toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission, d'interruption, de suppression, de défaillance, de retard dans les opérations ou les transmissions ou de panne des lignes de communication, et en cas de vol, de destruction ou d'altération des Bulletins de participation, ou d'accès non autorisé à ceux-ci. Les Parties exonérées déclinent toute responsabilité en cas de problèmes ou de défaillance technique d'un réseau téléphonique, d'un câble, d'un logiciel, en cas d'échec de l'envoi d'un courriel ou d'un Bulletin de participation en raison de problèmes techniques ou de la congestion du trafic sur Internet ou sur un site Web quelconque, ou en raison d'une combinaison de plusieurs de ces facteurs, ce qui inclut les éventuels dommages ou préjudices subis par l'ordinateur de l'Auteur d'une Nomination, de la Personne nommée ou de toute autre personne dans le cadre de sa participation au Concours ou du téléchargement des documents du Concours.

MISE EN GARDE : TOUTE TENTATIVE PAR UN PARTICIPANT DE PORTER SCIEMMENT PRÉJUDICE À UN SITE WEB OU DE NUIRE AU CONTENU OU AU BON DÉROULEMENT DE CE CONCOURS CONSTITUE UNE VIOLATION DES LOIS PÉNALES ET CIVILES; EN CAS DE TENTATIVE DE CE TYPE, LE COMMANDITAIRE PROCÉDERA À LA DISQUALIFICATION DU PARTICIPANT CONCERNÉ, ET LE COMMANDITAIRE, LES AUTRES ENTITÉS DE LA MLS ET LEURS MANDATAIRES RESPECTIFS SE RÉSERVENT LE DROIT DE RÉCLAMER DES DOMMAGES-INTÉRÊTS AUDIT PARTICIPANT ET DE FAIRE VALOIR À SON ENCONTRE TOUS LES AUTRES RECOURS QUE LA LOI PRÉVOIT.

Tous les Bulletins de participation en ligne doivent inclure l'adresse courriel valide de l'Auteur de la Nomination. En cas de différend concernant l'identité ou l'admissibilité d'un Gagnant qui serait lié à une adresse courriel, le Bulletin de participation gagnant sera réputé avoir été envoyé par le « Titulaire autorisé du compte » associé à l'adresse électronique fournie au moment de l'inscription, à condition que ladite personne soit admissible en vertu du Règlement officiel. Le « Titulaire autorisé du compte » est la personne physique à laquelle une adresse électronique est attribuée par un fournisseur d'accès à Internet ou une autre organisation (par exemple, une entreprise ou un établissement d'enseignement) responsable de l'attribution des adresses électroniques pour le domaine associé à l'adresse électronique indiquée.

Si le Concours est contesté par une autorité judiciaire ou réglementaire, le Commanditaire se réserve le droit de mettre fin au Concours ou de le modifier (sous réserve de l'approbation de la Régie pour les résidents de la province de Québec), ou encore de disqualifier les Auteurs d'une Nomination résidant dans les régions géographiques affectées par ladite contestation. Le cas échéant, les Parties exonérées n'auront aucune responsabilité envers les Auteurs d'une Nomination disqualifiés suite à une telle décision.

RÈGLEMENT/INFORMATIONS RELATIVES AUX GAGNANTS

Pour obtenir la liste des Gagnants (qui sera disponible à partir du 7 août 2019) ou une copie supplémentaire du Règlement officiel, veuillez envoyer une enveloppe affranchie et libellée à vos nom et adresse à : MLS WORKS, Community MVP Contest (Montreal Impact), 420 Fifth Avenue, 7th Floor, New York, New York 10018, en indiquant "Rules" ou "Winners List" (« Règlement » ou « Liste des Gagnants »). Les demandes concernant la Liste des Gagnants doivent être reçues avant le 31 décembre 2019.

ADMINISTRATEUR

Major League Soccer, L.L.C., 420 Fifth Avenue, 7th Floor, New York, New York 10018
Règlement du Concours Communauté MVP 2019

2019 MONTREAL IMPACT/MLS WORKS COMMUNITY MVP CONTEST PRESENTED BY WELLS FARGO

OFFICIAL RULES

(the "Official Rules")

NO PURCHASE NECESSARY TO ENTER OR WIN. A PURCHASE WILL NOT INCREASE YOUR CHANCES OF WINNING

The object of the 2019 MONTREAL IMPACT/MLS WORKS COMMUNITY MVP CONTEST PRESENTED BY WELLS FARGO (the "Contest") is to submit a video and, or an essay nominating a person or themselves for recognition of his/her ability to make a positive impact in the community through soccer in any one of the following areas: general community service; health issues affecting men, women or children; social issues focusing on diversity, equality and inclusion; and sustainability efforts (the "Submission"). Staff members from each Major League Soccer club (the "Judges") will judge all Submissions based upon criteria set forth in the Judging section below. Submissions must adhere to the following requirements (collectively, the "Submission Requirements"):

5. Submission must be in English or in French.
6. Submissions through essays must be more than one-hundred and fifty (150) words and not exceed one thousand (1000) words in length.
7. Submissions through video must not exceed three (3) minutes in length and must link to a URL (i.e., YouTube, Vimeo, Twitter or Facebook link).
8. Supplemental documents, such as images, articles, etc., must be PDFs, JPEGs and/or PNGs. No other format will be accepted.

ELIGIBILITY

The Contest is open only to legal residents of the Province of Quebec, Canada (the "Territory"), who are at least the legal age of majority (18) in the jurisdiction of residence when they enter the Contest, with a valid e-mail address and Internet access. Employees, officers and directors (including immediate family members (spouse, parent, child, sibling and their respective spouses, regardless of where they reside) and any person residing in their same household, whether or not related) of Major League Soccer, L.L.C. ("MLS"), Wells Fargo Bank, N.A. and MLS Canada L.P. (collectively "Sponsor"), Free 2 Play LP d/b/a Montreal Impact ("Montreal Impact") and each of MLS' other member clubs (collectively, the "Clubs"), Soccer United Marketing, LLC ("SUM", collectively with Sponsor and each of the Clubs and SUM are collectively the "MLS Entities"), and each of their respective parents, affiliated companies and corporations, subsidiaries, licensees, distributors, dealers, retailers, printers and advertising and promotion agencies, and any and all other companies or corporations associated with the Contest are not eligible to participate or win a Prize. Void outside the Territory, and where prohibited or restricted by law, rule or regulation. The Contest is subject to all applicable federal, provincial, state, local and municipal laws, rules and regulations.

CONTEST PERIOD

The Contest runs from Tuesday, June 18, 2019 at 8:00 a.m. Eastern Daylight Time ("ET") and ends on Wednesday, July 31, 2019 at 2:00 p.m. ET (the "Contest Period").

HOW TO ENTER: To nominate a person (including yourself), follow the instructions below to submit a nomination (the "Nomination") and a Submission (a Nomination and a Submission are collectively referred to as an "Entry"). To be eligible, the person nominated ("Nominee") must (i) be a legal resident of the Territory; (ii) be at least 18 years of age or older at the time of entry; (iii) be currently living; and (iv) be someone the person submitting the Nomination ("Nominator") personally knows. The Nominator also has to be at least the legal age of majority (18) in his/her jurisdiction of residence when he/she nominates the Nominee. In order to submit a Nomination, Nominator must have written permission from the Nominee to submit the Nomination, the Submission, and the personal information of the Nominee. MLS, or the other MLS Entities, in their sole discretion, may require Nominator to verify such permission and the truth of the Submission before naming a Nominee as the Winner (defined below). Nominators are entering on behalf of the Nominee named in the Nomination. All Entries must be received by Sunday, June 30, 2019 at 11:59 p.m. ET.

To enter, Nominators must log on to www.MLSsoccer.com/communitymvp during the Contest Period and register by filling out the following required fields on the online entry form:

9. Full Name of Nominator
10. E-mail address of Nominator
11. Telephone Number(s) of Nominator
12. Name of Nominee
13. E-mail address of Nominee
14. Telephone Number(s) of Nominee
15. Charitable Organization
16. Submission (if through video, insert or upload URL, JPEGs, and/or PNGs into appropriate field)

By submitting all required information as directed, Nominators will be entered in the Contest. By entering the Contest, Nominators will be given the option to receive commercial e-mails from MLS Entities; however, eligibility to participate in the Contest is not dependent upon Nominators' consent to receive such e-mails. Nominee's personal information will be used solely for the purposes of administering this Contest, unless otherwise consented to by the Nominee.

Online entry only. No other method of entry will be accepted. Nominators are solely responsible for Internet connectivity, software and/or hardware that may be required in order to create and/or submit any Submission.

All information submitted by Nominators will become property of Sponsor and is subject to, and will be treated in a manner consistent with, the MLS Terms of Service and Privacy Policy, each of which can be accessible at www.MLSsoccer.com/terms-of-service and www.MLSsoccer.com/privacy-policy (both of which are incorporated herein by reference). Nominators must fully complete and submit all non-optional data requested on the online entry form to be eligible. Incomplete Entries are void. Limit one (1) Entry per person. Nominators who do not click their agreement to these Official Rules will not have their Submissions reviewed. Submissions that do not comply with the Submission Requirements, the Content Restrictions (as described below) or otherwise with these Official Rules will be void, eliminated and not eligible for consideration. This Contest is in no way sponsored, endorsed or administered by, or associated with Twitter. You are providing your information to Sponsor and not to Twitter.

REGIONAL PRIZE SELECTION

Judging

The Regional Prize (as described below) will be remitted among the Submissions of Nominees who are legal residents of the Territory who validly entered the Contest between Tuesday, June 18, 2019 at 8:00 a.m. ET through Sunday, June 30, 2019 at 11:59 p.m. ET ("Nomination Period"). The selection of the Regional Prize Winner (defined below) will be selected by the Judges who will judge all Submissions received from the Territory based on the following items (the "Judging Criteria"): (i) overall commitment of Nominee to improving his/her community (50%); (ii) leadership of Nominee (25%), and (iii) creativity in presentation of the Submission (25%). On Tuesday, July 9, 2019 at 8:00 p.m. ET, at the head office of the Montreal Impact, located at 4750, Sherbrooke East Street, Montreal, Province of Quebec, H1V 3S8, the Judges will select the winner of the Regional Prize ("Regional Prize Winner") from among all Submissions received during the Contest Period. In the event of a tie for the Regional Prize, the overall commitment score will be used as the tiebreaker. Sponsor and/or the other MLS Entities reserve the right to not award any Regional Prize if, in its sole discretion, it does not receive a sufficient number of eligible or qualified Entries, a minimum of one (1), during the Contest Period.

Regional Prize

One (1) Regional Prize will be awarded in the Territory. Once notified, the Regional Prize Winner will have within three (3) days of date of issuance to accept the following prize: (a) two (2) tickets to a home Montreal Impact MLS game played at Stade Saputo Stadium in Montreal, Province of Quebec during the 2019 season (Approximate Retail Value "ARV": U.S. \$75.00); (b) one (1) Roundtrip Coach Airfare for Regional Prize Winner and one (1) guest to Orlando International Airport in Orlando from the nearest major airport to Regional Prize Winner's home address for the 2019 MLS All-Star Game presented by Target traveling on Tuesday, July 30 – Thursday, August 1, 2019 (ARV: U.S. \$1,000.00); (c) two (2) tickets to the 2019 MLS All-Star Game presented by Target scheduled to be played on Wednesday, July 31, 2019 at the stadium currently known as Orlando City Stadium (ARV: U.S. \$600.00); (d) two (2) nights double occupancy standard accommodations at the Hilton Orlando Bonnet Creek in Orlando, Florida (ARV:

U.S. \$430.00); and (e) one (1) 2019 MLS All-Star presented by Target Gift Bag (ARV: U.S. \$130.00) (collectively the "Regional Prize"). ARV of the Regional Prize is U.S. \$2,235.00.

Chances of winning

Chances of winning the Regional Prize depend upon the number of Entry received and upon which of the Nominees that best meet the Judging Criteria.

GRAND PRIZE SELECTION PROCESS

Voting

The Regional Prize Winner will have the opportunity to win the Grand Prize according to the voting process described below among all the other Regional Prize Winners chosen by other Clubs (the "Grand Prize winner"). The Regional Prize Winner and the Grand Prize Winner are collectively the "Winner(s)". Voting will begin on Thursday, July 18, 2019 at 12:00 p.m. ET and will conclude on Wednesday, July 31, 2019 at 2:00 p.m. ET ("Voting Period"). To vote, fans must log on to www.MLSsoccer.com/communitymvp ("Website") during the Voting Period and submit their vote. Voting will be tallied by counting unique votes per day.

In addition to submitting your vote on the Website, fans will have the opportunity to vote via Twitter. Twitter posts and retweets with the appropriate handles and hashtags, respectively, will each count as one vote in one (1) 24-hour Voting Period (i.e., a maximum one vote via original tweet and one retweet in a 24-hour period will each count as a vote per any individual) During the Voting Period to enter the Sweepstakes through Twitter, you must be a registered user of Twitter. Registration is free and can be done by visiting www.twitter.com. For a vote to count during the Voting Period (from 12:00 p.m. ET on July 18, 2019 to 2:00 p.m. ET on July 31, 2019), a tweet must be from a public user and include all three (3) of the necessary handles and one (1) contest hashtag: @MLSWORKS, @WellsFargo, @ClubHandle and #CommunityMVP.

If you choose to enter via Twitter using your mobile phone, standard data fees may apply. See your wireless provider for pricing plan details.

If you make or receive tweets on your mobile phone, standard data fees may apply. See your wireless provider for pricing plan details. In order to participate in the Contest without receiving tweets on your mobile phone, be sure to deactivate your mobile phone from your Twitter account.

This Sweepstakes is in no way sponsored, endorsed or administered by, or associated with, Twitter. You are providing your information to Sponsor and not to Twitter.

In the event of a tie, the overall commitment score will be used as the tiebreaker. One (1) Grand Prize Winner will be chosen and announced via Twitter (@MLSWORKS), on the MLS WORKS Webpage (<http://www.mlssoccer.com/mlsworks>), and during halftime of the 2019 MLS All-Star Game presented by Target on Wednesday, July 31, 2019 at the stadium currently known as Orlando City Stadium.

Grand Prize:

The Grand Prize Winner will designate a charity of his/her choice to receive a Twenty-five Thousand U.S. Dollar (U.S. \$25,000.00) donation from Wells Fargo (the "Grand Prize").

Consolation Donation:

All Regional Prize Winners who are not selected as the Grand Prize Winner ("Consolation Winners") will designate a charity of his/her choice to receive a One Thousand U.S. Dollar (U.S. \$1,000.00) donation (the "Consolation Prize"). The Regional Prize Winner, the Grand Prize Winner and the Consolation Winner are collectively the ("Winner(s)"). For clarity, in the event a Regional Prize Winner also wins the Grand Prize, the Grand Prize Winner can designate a maximum of Twenty-five Thousand U.S. Dollars (U.S. \$25,000.00) to a charity of his/her choice.

The Regional Prize, the Grand Prize, and the Consolation Donation are collectively defined as the ("Prize(s)").

Chances of winning

Chances of winning the Grand Prize and the Consolation Donation depend upon the number of votes received.

All Prize details, including ticket locations to the home Montreal Impact game and the 2019 MLS All-Star Game presented by Target to be determined in the sole discretion of MLS. **UNLESS OTHERWISE LISTED, TRANSPORTATION IS NOT INCLUDED IN THE REGIONAL PRIZE. FOR CLARITY THE FOLLOWING TRANSPORTATION IS NOT INCLUDED IN THE PRIZE: TRANSPORTATION TO AND FROM THE HOTEL TO THE 2019 MLS ALL-STAR GAME PRESENTED BY TARGET AT THE STADIUM CURRENTLY KNOWN AS ORLANDO CITY STADIUM, REGIONAL WINNER AND HIS/HER GUEST'S HOME(S) TO AND FROM THE NEAREST MAJOR AIRPORT AND REGIONAL WINNER'S HOME TO AND FROM STADE SAPUTO STADIUM.**

Note: Nominators will not receive a Prize. Prizes will only be awarded to Nominees. The **Grand Prize may be declined by the Grand Prize Winner and will result in a disqualification as provided in the Notification section of these Official Rules.**

Each Prize is non-transferable and non-assignable, with no cash redemptions except at Sponsor and/or the other MLS Entities' sole and absolute discretion. Sponsor and/or the other MLS Entities reserve the right to substitute a Prize (or portion thereof) with one of comparable or greater value at its sole and absolute discretion.

The Winner(s) are fully responsible for any and all applicable federal, state, provincial and local taxes (including income and withholding taxes). All costs and expenses associated with Prize acceptance and use not specified herein as being provided, including but not limited to travel, transportation costs, meals, gratuities and other expenses incurred by accepting the Prize are the sole responsibility of the Winner(s). Winner(s) are responsible for the full cost of transportation to and from the closest departure city and their place of residence. Winner(s) are responsible for any applicable fees, service charges, surcharges or passenger facility charges, and all federal, state and local and foreign taxes, if any, and for gratuities, meals, incidentals and any other unspecified expenses associated with acceptance or use of the Prize. Embargo dates and other restrictions may apply and are subject to change. Prizes are provided "as is" and without any warranty of any kind. Prizes are non-transferable. No cash redemption or Prize substitution allowed by Winner. Sponsor reserves the right to substitute Prize of equal or greater value if advertised Prize becomes unavailable. All Prize details are at the sole discretion of the Sponsor. Winner's guest must be over the age of majority in their jurisdictions of residence, unless accompanied by a parent or legal guardian. MLS game, event and exhibition dates and times are determined in the sole discretion of MLS and/or the applicable MLS Club, as applicable, and may be subject to change. The terms and conditions of the tickets awarded as Prizes will govern in the event a legal game, event or exhibition, as defined by MLS, is not played due to weather, an act of God, an act of terrorism, civil disturbance or any other reason. Winner and his/her guest(s) agree to comply with all applicable stadium regulations in connection with the Prize. MLS Entities reserve the right to remove or to deny entry to Winner(s) and/or his/her guest(s) who engage(s) in a non-sportsmanlike or disruptive manner, or with intent to annoy, abuse, threaten or harass any other person at the game, event or exhibition. The Released Parties (as defined below) will not be responsible for Acts of God, acts of terrorism, civil disturbances, work stoppage or any other natural disaster outside their control that may cause the cancellation or postponement of any MLS game, event or exhibition. Winner(s) and guest are solely responsible for securing any necessary travel documentation, including but not limited to a valid passport, if applicable. Released Parties will not be responsible if Winner and/or guest have any restrictions on their ability to travel as contemplated herein.

CONTEST ADMINISTRATION

Sponsor and the other MLS Entities will solely resolve any disputes and rules violations that arise in connection with the Contest. All decisions by Sponsor regarding the Contest shall be final and binding in all respects. Subject to the approval from the *Régie des alcools, des courses et des jeux* (the "*Régie*"), these Official Rules can be modified without any notice to be in compliance with federal, provincial or municipal laws or with any entity that can govern the Sponsor.

Litigation in Quebec: Any litigation respecting the conduct or organization of a publicity contest may be submitted to the *Régie* for a ruling. Any litigation respecting the awarding of a Prize may be submitted to the *Régie* only for the purposes of helping the parties reach a settlement.

CONSENT, ASSIGNMENT AND RELEASE

In exchange for the opportunity to participate in this Contest, each Nominator on his/her own behalf and on behalf of his/her Nominee does hereby:

- (12) agree that the Nominator's Submission is an original work of authorship and Nominator owns all right, title and interest in the Submission as of the date of submission, and that information contained therein is a true and accurate reflection of the facts being described;
- (13) consent to the collection by MLS (or its designee) of personal information of Nominator and Nominee, including without limitation the name, email and street addresses, telephone number(s) of the Nominator and Nominee (the "Personal Information") and charitable organization in connection with the Submission;
- (14) assign to the MLS Entities any and all of his/her right, title and interest in or to the Submission, and waives all moral rights therein, throughout the world and in perpetuity, including, but not limited to, the right for Sponsor and/or the other MLS Entities, as applicable to display, broadcast, distribute, reproduce, perform, create derivative works from and otherwise use and exploit the Submission, on television, the Internet, print or any other media currently existing and hereafter developed and without payment of any compensation to Nominator or his/her heirs and successors, (i) on its own or as part of any audiovisual or other production, (ii) to advertise any products, programming or services of the MLS Entities or for any other advertising, marketing, publicizing and promotional purposes and in any materials related thereto; and/or (iii) for any other purpose whatsoever. The MLS Entities shall be the sole and exclusive owner of the Submission;
- (15) agree that the foregoing assignment of rights includes without limitation the right (i) to use the name (and any other Personal Information that may be incorporated into the Submission), likeness, image, voice, appearance and performance of Nominator and Nominee, as applicable, in whole or in part, for advertising, promotional and trade purposes in conjunction with this and similar promotions in any and all media now known or hereafter developed, in perpetuity, without notice and without further consideration or compensation, except where prohibited by law; (ii) to edit, alter, distort, add to, rearrange and otherwise modify the Submission, and use the Submission in whole or in part or in combination with other materials; and (iii) to assign and/or licensee others to use the Submission for all of the purposes hereunder;
- (16) acknowledge and agree, with respect to the Personal Information, that the MLS Entities shall have the right (subject to applicable law) to (i) incorporate certain of the Personal Information into the Submission and use such Personal Information as incorporated therein; (ii) analyze and use the Personal Information for any and all purposes, including without limitation sending you advertising and promotional materials and for any other advertising, marketing and promotional purposes; and (iii) to share the Personal Information with third parties for their advertising, marketing and promotional purposes or for any other purposes;
- (17) acknowledges and agrees to submit personal information for background check to Sterling Talent Solutions or any other agency (at MLS discretion);
- (18) acknowledges and agrees that Nominator shall be disqualified from the contest if Nominator elects not complete the Background Check and/or the results of the Background Check are unsatisfactory to MLS (in its sole discretion);
- (19) acknowledge that Nominator shall have no right of approval of any use of the Submission and the Personal Information as permitted hereunder;
- (20) agree that Nominator shall use any copy of the Submission that he/she obtains solely for his/her personal, non-public, non-commercial use;
- (21) release in perpetuity the Released Parties from any claims, demands, losses and liabilities of any nature arising out of or in any way connected with the Submission, the Personal Information and the use thereof as permitted hereunder, including, but not limited to, claims of false endorsement or infringement of rights of publicity or privacy, and the Prize (including any Prize-related travel) and
- (22) Nominator hereby represents and warrants (i) that such Nominee has authorized Nominator to agree to the provisions of this section "Consent, Assignment and Release" on his/her behalf and (ii) that he/she agrees to the provisions of this section "Consent, Assignment and Release" on behalf of such individual(s).

Nothing herein will obligate the MLS Entities to make any use of any of the rights set forth herein. ***Before being declared the Winner, the Nominee must first sign a Consent, Assignment and Release confirming the accuracy of the Submission, and confirming eligibility to participate in the contest.***

CONTENT RESTRICTIONS

Nominators must not include any of the following content (the "Content Restrictions") in any Submission: (i) pornography, adult-oriented content or any other sexually-explicit material; (ii) inducement, enticement or

encouragement of lotteries or gambling; (iii) explicit language or content, images of violence, discrimination, or promotion of illegal activities; (iv) content in violation of intellectual property rights or laws; (v) libelous, defamatory, disparaging, tortuous or slanderous materials; (vi) content that denigrates, disparages or reflects negatively on Sponsor or the other MLS Entities, or any of their owners and employees, or the game of soccer; (vii) inducement, enticement or encouragement of consumption or use of tobacco, alcohol or drugs; (viii) inducement, enticement or encouragement of dangerous stunts; (ix) inducement, enticement or encouragement of the use of real weapons of any kind including, but not limited to, guns, knives or projectiles; (x) material that promotes bigotry, racism, hatred or harm against any group or individual or promotes discrimination based on color, race, sex, religion, nationality, disability, gender identity, sexual orientation, age, socioeconomic status or any other basis protected by federal, state provincial, or local law, ordinance, or regulation; (xi) material that is, or incites activity that is unlawful, in violation of or contrary to the laws or regulations in any state, province or jurisdiction where the Submission is created and (xii) individuals under age of majority without enclosing signed release from parent or legal guardian. Any Submission that does not comply with the foregoing, in the sole discretion of Sponsor and/or the other MLS Entities, will be disqualified and eliminated from consideration.

NOTIFICATION

The potential winner and his/her Nominator will be notified by e-mail and/or telephone by Sponsor (the "Prize Notification"). In the event that any potential winner does not respond to such Prize Notification within three (3) days of date of issuance or the Nominee declines the Prize, a disqualification will result and an alternate potential winner shall be chosen from among all remaining eligible Entries. Each potential winner may be required to submit his/her valid social security number and/or other identification to the MLS Entities and will be required to execute and return a Consent, Assignment and Release, which includes a mathematical skill testing question that must be correctly answered without any assistance of any kind to be declared Winner, and, unless prohibited by law, a Release of Publicity, within three (3) days of date of receipt. A disqualification will result and an alternate potential winner will be selected from among all remaining eligible Submissions if all required documents are not properly executed and returned within the specified period of time. Refusal or return of such documents as non-deliverable or potential winner's noncompliance with these Official Rules will also result in disqualification and cause an alternate winner to be chosen from among all remaining eligible entries. Sponsor reserves the right in its sole discretion to conduct a background check on any Nominator or potential winner and to disqualify any individual who has been charged or convicted of a crime or, if Sponsor determines in its sole discretion, that awarding a Prize to any such individual may reflect unfavorably on the Contest or Sponsor, the other MLS Entities. The Prizes will be mailed, couriered or delivered electronically (as the case may be) to the Winners within thirty (30) days of the reception of the executed Consent, Assignment and Release and Release of Publicity (unless prohibited by law).

GENERAL CONDITIONS

By participating in the Contest, each Nominator on his/her own behalf and on behalf of his/her Nominee accepts and agrees to be bound by these Official Rules, including all eligibility requirements, the MLSsoccer.com Privacy Policy and MLSsoccer.com Website Terms of Service. All applicable federal, state, provincial and local laws and regulations apply. This Contest and these Official Rules will be governed by the laws of the State of New York. Any court of competent jurisdiction sitting within the State of New York, New York County will be the exclusive jurisdiction and venue for any dispute arising out of or relating to this Contest or these Official Rules, except for the residents of the Province of Quebec for whom any litigation respecting the conduct or organization of a publicity contest may be submitted to the *Régie* for a ruling and for whom any litigation respecting the awarding of a Prize may be submitted to the *Régie* only for the purposes of helping the parties reach a settlement. Sponsor or MLS Entities failure to enforce any term of these Official Rules shall not constitute a waiver of that provision.

Sponsor, the other MLS Entities, and each of their respective parent companies and corporations, trustees, subsidiaries, franchisees, assignees, affiliates, licensees, agents, independent contractors and advertising and promotional agencies, and each of their respective general and limited partners, members, shareholders, officers, directors, agents, employees, representatives and contractors (collectively, the "Released Parties") shall not be responsible for lost, late, stolen, garbled, delayed, undelivered, or misdirected Entries, for incorrect, inaccurate or incomplete Entry information whether caused by any Nominator, Nominee, equipment, or technical malfunction or for any human error, technical error or malfunctions.

Released Parties are not responsible for any technical, computer, network, typographical, printing, human or other errors relating to or in connection with this Contest, including, without limitation, errors or problems which may occur in connection with the offer or administration of this Contest, the processing of Entries, selections or registrations, the tabulation of scores, the cancellation of games or any errors appearing in any Contest related-materials including, but not limited, to errors in advertising, the Official Rules, the selection and announcement of Prize Winners or the

distribution of the Prizes. Sponsor and/or the other MLS Entities reserve the right to modify these Official Rules for clarification purposes without materially affecting the terms and conditions of the Contest.

Released Parties make no warranties, express or implied, relative to the use or enjoyment of any Prize or portions thereof, including without limitations, its quality, merchantability or fitness for a particular purpose. By entering the Contest, each Nominator agrees, and by accepting a Prize each Nominee agrees, to indemnify and hold harmless and fully release the Released Parties from any and all liability for any injuries, losses, death, or damages of any kind caused by participation in the Contest, Nominator's submission, or resulting from the acceptance, possession, quality, use or misuse of any Prize, or any portion of any Prize, including any travel or activity related thereto. For the avoidance of any doubt, by participating in this Contest each Nominator agrees to indemnify and hold harmless and fully release the Released Parties from any and all liability for any injuries, losses, death, damages, fees, expenses and costs (including reasonable attorneys' fees and expenses) resulting from any actual or alleged claim made, or action or suit instituted, by any Nominee arising out of or related to any right of publicity, right of privacy or other proprietary right of the Nominee.

The Contest is a skill contest designed to increase consumer awareness of and interest in MLS and MLSsoccer.com, the Official Site of MLS. This Contest may not be used for, or in connection with, any form of gambling.

INTERNET

If for any reason the Contest is not capable of running as planned, including infection by computer virus, bugs, tampering, unauthorized intervention, fraud, technical failures, cancellation of games, or any other causes which corrupt or affect the administration, security, fairness, integrity, or proper conduct of this Contest, Sponsor reserves the right at its sole discretion, to disqualify any individual who tampers with the Entry process, and to cancel, terminate, modify or suspend the Contest and, if terminated, to determine the Winners, if any, from among all eligible, non-suspect Submissions achieved up to the point of termination.

Released Parties assume no responsibility for any error, omission, interruption, deletion, defect, delay in operation or transmission, communications line failure, theft or destruction or unauthorized access to, or alteration of, Entries. The Released Parties are not responsible for any problems or technical malfunction of any telephone network, cable, software, failure of any e-mail or Entry to be received on account of technical problems or traffic congestion on the Internet or at any Web site, or any combination thereof, including any injury or damage to Nominator's, Nominee's or any other person's computer related to or resulting from participation or downloading any materials in this Contest.

CAUTION: ANY ATTEMPT BY ANY INDIVIDUAL TO DELIBERATELY DAMAGE ANY WEBSITE OR UNDERMINE THE CONTENT OR LEGITIMATE OPERATION OF THE CONTEST IS A VIOLATION OF CRIMINAL AND CIVIL LAWS AND SHOULD SUCH AN ATTEMPT BE MADE, SPONSOR WILL DISQUALIFY ANY SUCH INDIVIDUAL AND SPONSOR, THE OTHER MLS ENTITIES AND THEIR RESPECTIVE AGENTS RESERVE THE RIGHT TO SEEK DAMAGES AND OTHER REMEDIES FROM ANY SUCH INDIVIDUAL TO THE FULLEST EXTENT PERMITTED BY LAW.

All online Entries must include a valid e-mail address for the Nominator. In the event of dispute as to the identity or eligibility of a Winner based on an e-mail address, the winning Entry will be declared made by the "Authorized Account Holder" of the e-mail address submitted at the time of Entry provided he/she is eligible according to these Official Rules. The "Authorized Account Holder" is defined as the natural person to whom the applicable Internet service provider or other organization (such as a business or educational institution) has assigned the e-mail address for the domain associated with the submitted e-mail address.

In the event that the Contest is challenged by any legal or regulatory authority, Sponsor reserves the right to discontinue or modify the Contest (subject to the approval from the *Régie* for the residents of the Province of Quebec), or to disqualify Nominators residing in the affected geographic areas. In such event, the Released Parties shall have no liability to any Nominators who are disqualified due to such an action.

RULES/WINNERS INFORMATION

For the Winners list (available after August 7, 2019) or an additional copy of the Official Rules, mail a self-addressed, stamped envelope to: MLS WORKS, Community MVP Contest (Montreal Impact), 420 Fifth Avenue, 7th Floor, New York, New York 10018. Specify "Rules" or "Winners List." Winner's List requests must be received by December 31, 2019.

ADMINISTRATOR

Major League Soccer, L.L.C., 420 Fifth Avenue, 7th Floor, New York, New York 10018
2019 Community MVP Contest Rules